l'E., dans une vallée étroite et profonde, encaissée par des rochers, baigne le village d'Hifton, se dirige au N., arrose Steyer, Ens, et se jette dans le Danube après un cours de 307 kilom. Elle reçoit, à droite, la Salza, à gauche, la Steyer, et n'est navigable, pour trains et petits bateaux, qu'à partir de Steyer. L'Ens, en sortant de la Styrie, traverse l'archiduché d'Autriche ou Autriche propre, qu'elle divise en deux parties : basse Autriche, ou pays au-dessous de l'Ens, cap. Vienne; et haute Autriche, ou pays au-dessus de l'Ens, capit. Lintz.

ENS (Gaspard), historien allemand, né à Lorch, au XVIIe siècle. Il se fixa à Cologne en 1603 et passa vingt-cinq ans de sa vie à écrire, pour des libraires de cette ville, des livres dont le principal mérite était, pour lui, de lui procurer de l'argent. Aussi ses ouvrages sont-ils plus nombreux que soignés. Nous citerons : *Historia bellorum Danorum sub Frederico II* (Francfort, 1593, in-fol.); *Mercurius gallo-belgicus* (Cologne, 1604 et suiv., in-12); *Rerum hungaricarum historia* (Cologne, 1604, in-8°), avec un appendice (Cologne, 1608, in-4°); *Fama austriaca* (Cologne, 1617); *Mantissa apophthegmatum* (Cologne, 1620, in-12); *Principis consiliarius* (Cologne, 1624); *Pharus politicus duplex* (Cologne, 1625, in-8°); *Thaumaturgus mathematicus* (Cologne, 1628), etc.

ENS (Jean), théologien hollandais, né à Quadyck (West-Frise) en 1682, mort à Utrecht en 1732. Il fit ses études à Leyde et fut nommé ministre à Beets, puis professeur de théologie à Lingen. En 1709, il fut placé à la tête de l'église d'Utrecht, et, l'année suivante, nommé professeur extraordinaire à l'école de cette ville. « C'était, dit Fabricius, un homme très-érudit, de beaucoup de lecture, savant dans la langue grecque et l'histoire ecclésiastique, mais de mœurs singulières, mangeant, buvant et se couchant selon ses goûts, sans consulter l'usage ou la raison; il abrégea ses jours par ce mode d'existence. » On a de lui : *Bibliotheca sacra, sive Diatribe de librorum Novi Testamenti canone* (Amsterdam, 1710, in-8°); *Observations sur les chapitres* XI *et* XII *d'Isaïe* (Amsterdam, 1713, in-8°); *Oratio de persecutione Juliani* (Utrecht, 1720, in-4°); *De Academiarum omnium præstantissima* (Utrecht, 1728, in-4°). Après la mort d'Ens, on publia son livre des *Formules*, en hollandais (1733, in-4°).

ENSABLÉ, ÉE (an-sa-blé) part. passé du v. Ensabler. Couvert de sable : *Une prairie* ENSABLÉE *par les inondations.* ‖ Enfoncé dans le sable : *Une barque* ENSABLÉE.

— Fig. Immobilisé, arrêté, empêché : *L'improvisateur a fait fausse route; le voilà* ENSABLÉ.

ENSABLEMENT s. m. (an-sa-ble-man — rad. *ensabler*). Amas de sable formé dans le lit d'une rivière ou dans une terre à la suite d'une inondation : *L'*ENSABLEMENT *d'un champ, d'une prairie. On a canalisé certaines rivières que les sécheresses, l'*ENSABLEMENT *rendent impraticables.* (Proudh.)

ENSABLER v. a. ou tr. (an-sa-blé — du préf. *en*, et de *sable*). Couvrir ou engorger de sable : *Les inondations* ENSABLENT *souvent les terres voisines des cours d'eau. L'effet naturel de la barre est d'arrêter la marche des sables et d'*ENSABLER *ainsi l'embouchure des fleuves.*

— Faire échouer sur le sable : *Le batelier nous* A ENSABLÉS. (Acad.)

— Pêche. *Ensabler un filet*, Le tendre sur un fond de sable.

S'ensabler v. pr. Echouer sur le sable : *La barque* S'EST ENSABLÉE.

— Fig. Etre arrêté, empêché dans sa marche, dans ses progrès : *Croyant avoir, par cette manœuvre, délivré le bateau de ma fortune du péril de* S'ENSABLER, *je ne craignis plus rien.* (Le Sage.)

ENSABOTAGE s. m. (an-sa-bo-ta-je — rad. *ensaboter*). Action d'ensaboter : *L'*ENSABOTAGE *des projectiles creux.*

ENSABOTÉ, ÉE (an-sa-bo-té) part. passé du v. Ensaboter. Chaussé de sabots : *Avoir les pieds* ENSABOTÉS. *Une paysanne* ENSABOTÉE.

— Enrayé au moyen d'un sabot : *Une roue* ENSABOTÉE.

— Artill. Mis dans un sabot : *Boulet* ENSABOTÉ.

— s. m. Membre d'une secte de vaudois, ainsi nommés à cause des chaussures grossières qu'ils portaient. ‖ On trouve aussi ENSABATÉ, ce qui paraît être une fausse leçon.

ENSABOTEMENT s. m. (an-sa-bo-te-man — rad. *ensaboter*). Action ou manière d'enrayer une voiture au moyen d'un sabot.

— Artill. Manière d'ensaboter un boulet.

ENSABOTER v. a. ou tr. (an-sa-bo-té — du préf. *en*, et de *sabot*). Mettre des sabots à : ENSABOTEZ *donc votre garçon, au lieu de le laisser aller nu-pieds.*

— Enrayer au moyen d'un sabot : ENSABOTER *une roue à la descente.*

— Artill. *Ensaboter un projectile*, Le lier au sachet ou à la gargousse renfermant la poudre, par l'intermédiaire d'une pièce de bois ou de fort carton appelée *sabot*, sur laquelle on le maintient au moyen de bandelettes de fer-blanc ou de rubans de fil disposés en croix.

ENSACHÉ, ÉE (an-sa-ché) part. passé du v. Ensacher. Mis en sac : *Du blé* ENSACHÉ. *Une fois* ENSACHÉES, *les olives sont portées en charrette dans le grenier du propriétaire ou du moulin, pour y attendre leur tour de mouture.* (E. de Combaud.)

ENSACHEMENT s. m. (an-sa-che-man — rad. *ensacher*). Action d'ensacher, de mettre en sacs : *L'*ENSACHEMENT *du blé.*

ENSACHER v. a. ou tr. (an-sa-ché — du préf. *en*, et de *sac*). Mettre en sacs : ENSACHER *des grains, des noix.*

ENSACHEUR s. m. (an-sa-cheur — rad. *ensacher*). Ouvrier employé à mettre des denrées en sacs.

ENSADE s. m. (an-sa-de). Bot. Espèce de figuier des Indes, dont l'écorce et les feuilles servent à faire des tissus. Syn. de BANIAN.

ENSAFRANÉ, ÉE (an-sa-fra-né) part. passé du v. Ensafraner : *Une étoffe* ENSAFRANÉE.

ENSAFRANER v. a. ou tr. (an-sa-fra-né — du préf. *en*, et de *safran*). Techn. Teindre couleur de safran : ENSAFRANER *des étoffes.*

ENSAISINÉ, ÉE (an-sè-zi-né) part. passé du v. Ensaisiner : *Tenancier* ENSAISINÉ.

ENSAISINEMENT s. m. (an-sè-zi-ne-man — rad. *ensaisiner*). Féod. Action d'ensaisiner; acte par lequel on ensaisine : *Le seigneur de qui relevait le domaine donnait l'*ENSAISINEMENT *ou investiture sur l'exhibition du contrat d'acquisition; l'acte d'*ENSAISINEMENT *se mettait à la marge du contrat.*

— Dr. cout. *Ensaisinement des rentes constituées*, Formalité qui conférait au créancier d'une rente un droit de préférence sur les autres créanciers dont la rente n'avait été ensaisinée que postérieurement.

ENSAISINER v. a. ou tr. (an-sè-zi-né — du préf. *en*, et de *saisine*). Dr. féod. Reconnaître par un acte le nouveau tenancier, le mettre en possession.

— Dr. cout. *Ensaisiner une rente*, La reconnaître par acte authentique.

ENSAL, ALE adj. (ain-sal — du lat. *ensis*, épée). Qui a la forme d'une épée.

— Anc. chir. *Cautère ensal*, Instrument dont on se servait pour cautériser.

ENSANGLANTÉ, ÉE (an-san-glan-té) part. passé du v. Ensanglanter. Couvert de sang, souillé de sang : *Des vêtements* ENSANGLANTÉS. *Une main* ENSANGLANTÉE. *Il avait la tête tout* ENSANGLANTÉE.

. . . Des fleuves français les eaux *ensanglantées*
Ne portaient que des morts aux mers épouvantées.
VOLTAIRE.

Sur des rameaux féconds l'homme cueillait la vie;
Un lait pur l'abreuvait de ses flots argentés,
Et sa timide faim n'était pas assouvie
De mets *ensanglantés*.
LEBRUN.

— Par ext. Où il est question de sang, de carnage : *Toutes les pages de notre histoire sont* ENSANGLANTÉES, *ou par des massacres religieux, ou par des assassinats judiciaires.* (Mme de Staël.) ‖ Déshonoré par le meurtre, par l'effusion du sang : *Une main* ENSANGLANTÉE *devrait être indigne de tenir le sceptre.*

— Poétiq. Qui a la couleur du sang :

Au premier plan les rocs, au second les donjons
D'un château dentelant de ses flèches aiguës
Un ciel *ensanglanté* semé d'îles de nues.
TH. GAUTIER.

— Blas. Se dit du pélican lorsqu'il a la poitrine tachée de sang, et de quelques autres animaux lorsqu'ils ont la gueule sanglante; se dit aussi des animaux dont le sang coule, des armes et autres pièces qui sont teintes de sang : *De Chapus de Pierredon : D'or, à la hure de sanglier de sable,* ENSANGLANTÉE *de pourpre, défendue d'argent, au chef de gueules.*

— Hist. nat. Qui est marqué de taches rouges ressemblant à des taches de sang.

— **Syn. Ensanglanté, sanglant, sanguinolent.** *Ensanglanté* représente un objet comme couvert d'un sang qui a coulé d'ailleurs, sans rien spécifier quant à celui qui a été la cause de cette effusion. *Sanglant* se dit de l'objet couvert du sang qu'il perd lui-même ou qu'il vient de faire couler par violence. *Sanguinolent* est un terme de médecine ou d'histoire naturelle; il ne se dit guère que des humeurs ou des matières mêlées de sang : *On montra au peuple la robe* ENSANGLANTÉE *de César. Pisistrate se blessa lui-même et se fit porter tout* SANGLANT *au milieu de la place publique. Le musc est une humeur* SANGUINOLENTE *qu'on tire d'un animal tout différent de la civette.*

ENSANGLANTER v. a. ou tr. (an-san-glan-té — du préf. *en*, et de *sanglant*). Mettre en sang, couvrir, souiller de sang : *D'un coup de poing il lui* ENSANGLANTA *la figure. Le chemin de Prague à Carlsbad s'allonge dans les ennuyeuses plaines qu'*ENSANGLANTA *la guerre de Trente ans.* (Chateaub.)

— Transformer en un combat sanglant : ENSANGLANTER *des jeux.* ‖ Représenter le meurtre sur : *Eschyle évite toujours d'*ENSANGLANTER *la scène.* (Nisard.)

— Déshonorer par l'effusion du sang : *Ce prince* A ENSANGLANTÉ *son règne. Que de meurtres* ENSANGLANTENT *l'histoire des héros!*

S'ensanglanter v. pr. Etre ensanglanté; se couvrir de sang : *Ne passez pas dans ces broussailles, vous allez* VOUS ENSANGLANTER.

— Fig. Se nuire à soi-même : *Le pamphlétaire se déchire et* S'ENSANGLANTE *les doigts aux ronces du chemin.* (Cormen.)

ENSATELLE s. f. (an-sa-tè-le — dimin. du lat. *ensis*, épée). Moll. Genre d'acéphales, formé aux dépens des solens et non adopté.

ENSAUVAGÉ, ÉE (an-sô-va-jé) part. passé du v. Ensauvager : *Beaucoup d'animaux de tout genre ont reculé devant l'homme; ils fuient* ENSAUVAGÉS, *perdent leurs arts naturels.* (Michelet.) *Le juif,* ENSAUVAGÉ *par la haine, est désormais sorti de l'humanité.* (H. Taine.)

ENSAUVAGER v. a. ou tr. (an-sô-va-jé — du préf. *en*, et de *sauvage*). Rendre sauvage : *L'habitude des guerres civiles* AVAIT ENSAUVAGÉ *les mœurs, et le désordre envahissait toutes les branches de l'administration.* (Sainte-Beuve.)

ENSCHEDE, ville de Hollande, prov. d'Over-Yssel, arrond. et à 22 kilom. S.-E. d'Almelo; 5,000 hab. Fabrication de toiles et de cotons; commerce de beurre et de fromages.

ENSE (Charles-Auguste VARNHAGEN D'), littérateur et homme politique allemand. V. VARNHAGEN.

ENSE (Rachel-Antoine-Frédérique MARKUS, dame VARNHAGEN D'), femme patriote allemande. V. VARNHAGEN.

ENSE ET ARATRO (*Par l'épée et par la charrue*), devise du citoyen qui sert son pays, en temps de guerre par son épée, en temps de paix par la charrue, c'est-à-dire par les travaux de l'agriculture.

« Le maréchal Bugeaud appliqua pendant plus de six années son génie à justifier sa noble devise : *Ense et aratro.* Il écrasa la grande insurrection excitée par Abd-el-Kader, vainquit le Maroc à Isly, attira des colons européens, fonda des villages, ouvrit des routes et poussa vivement la colonie dans la voie du progrès agricole. »

Colonel DE GONDRECOURT.

« Ce grand homme de guerre qui a tant fait pour l'Algérie, *ense et aratro*, consultait sa *rainette* avant de mettre ses troupes en marche pour une expédition. »

L. FIGUIER.

ENSECTIONNEMENT s. m. (an-sè-ksi-o-ne-man — du préf. *en*, et de *sectionnement*). Art. milit. Evolution opérée pour former la section d'infanterie.

ENSEIGNABLE adj. (an-sè-gna-ble; *gn* mll. — rad. *enseigner*). Qui peut être enseigné : *Le style, le goût ne sont pas des choses* ENSEIGNABLES.

ENSEIGNANT (an-sè-gnan; *gn* mll.) part. prés. du v. Enseigner : *Combien l'on voit d'hommes* ENSEIGNANT *ce qu'ils ne savent pas!*

ENSEIGNANT, ANTE adj. (an-sè-gnan, an-te; *gn* mll. — rad. *enseigner*). Qui enseigne : *Jésus-Christ a promis d'être tous les jours avec ses apôtres et leurs successeurs* ENSEIGNANTS *et baptisants, jusqu'à la consommation des siècles.* (Gousset.) *Les journaux constatent les progrès de la littérature* ENSEIGNANTE *en Angleterre.* (X. Eyma.)

— Qui donne un enseignement, une leçon : *Il est des réactions inévitables,* ENSEIGNANTES, *magistrales, vengeresses.* (Chateaub.)

— *Corps enseignant*, Ensemble des personnes qui sont chargées de l'enseignement de la jeunesse : *Il n'y aura pas d'Etat politique fixe s'il n'y a pas de* CORPS ENSEIGNANT *avec des principes fixes.* (Napol. III.) ‖ Se dit plus particulièrement de l'Université de France : *Il est membre du* CORPS ENSEIGNANT.

— *Eglise enseignante*, Réunion des premiers pasteurs de l'Eglise catholique.

— Substantiv. Personne qui enseigne : *Si le droit de l'enseigné, comme celui de l'acheteur, est indubitable, celui de l'*ENSEIGNANT, *qui n'est qu'une variété du vendeur, en est le corrélatif.* (Proudh.)

ENSEIGNE s. f. (an-sè-gne; *gn* mll. — du latin *insignia*, pluriel du neutre *insigne*, qui est formé de *in*, en, et de *signum*, signe, et qui est également le primitif du mot moderne *insigne*. *Enseigne* signifie, en premier lieu, signe, marque distinctive, puis indice d'identité, d'authenticité, de vérité; de là les locutions : *A bonnes enseignes*, *à telles enseignes*. Enfin le mot s'est employé pour drapeau, pour porte-drapeau, puis, par extension, pour compagnie de soldats. *Enseigne* avait aussi, anciennement, selon Scheler, la valeur d'instruction, d'indication des marques de reconnaissance : *donner enseignes, montrer par enseignes.* C'est même de cette acception que cet étymologiste tire le verbe *enseigner*). Marque, indice servant à reconnaître quelque chose : *La sincérité est la mère de la vérité et l'*ENSEIGNE *de l'honnête homme.* (Diderot.) *L'affectation et les vices avantageux sont l'*ENSEIGNE *de la médiocrité.* (Mme Roland.)

— A signifié Renseignement : *Donner de bonnes* ENSEIGNES, *de fausses* ENSEIGNES.

— Indication que l'on met au-dessus de l'entrée d'un établissement commercial, pour indiquer la nature du commerce et souvent le nom du commerçant : *Un peintre d'*ENSEIGNES. *Milton naquit le 9 décembre 1608, dans la Cité de Londres, Bread-street, à l'*ENSEIGNE *de l'Aigle, augure et symbole.* (Chateaub.)

— Par ext. Indices extérieurs; profession que l'on affiche : *On ne passe pas dans le monde pour se connaître en vers, si l'on n'a mis l'*ENSEIGNE *de poëte; ni pour être habile en mathématiques, si l'on n'a mis celle de mathématicien.* (Pasc.)

L'*enseigne* fait la chalandise.
J'ai vu dans le palais une robe mal mise
Gagner gros; les gens l'avaient prise
Pour maître tel qui traînait après soi
Force écoutants. Demandez-moi pourquoi.
LA FONTAINE.

— Drapeau, étendard : *Marcher* ENSEIGNES *déployées. Les* ENSEIGNES *romaines étaient des aigles.* (Acad.) ‖ Ancienne charge de porte-drapeau : *Acheter une* ENSEIGNE. ‖ Corps de troupes qui marchait sous une même enseigne : *Lever plusieurs* ENSEIGNES *d'infanterie.*

— Fig. Mot d'ordre, direction, inspiration qui guide la conduite : *Marcher sous les* ENSEIGNES *de quelqu'un.*

— Fam. *Etre logé à la même enseigne*, Eprouver les mêmes ennuis, les mêmes tribulations.

— Prov. *A bon vin point d'enseigne*, Les bonnes choses n'ont pas besoin d'être recommandées.

— Mar. *Enseigne du bord*, Pavillon placé à la poupe ou à la corne d'artimon. ‖ *Gaule d'enseigne*, Bâton de bois léger qui porte le pavillon d'un canot. ‖ On dit aussi MÂT DE PAVILLON.

— Anc. métrol. Largeur de trois aunes : *Cette pièce a quinze* ENSEIGNES.

— Techn. Marque que les ourdisseuses font à chaque tour de l'ourdissoir. ‖ Syn. peu usité de FILIGRANE.

— Loc. adv. *A bonnes enseignes*, Avec des garanties sûres; en connaissance de cause : *Il ne veut payer qu'*À BONNES ENSEIGNES. (Acad.)

— Loc. conjonct. *A telle enseigne* ou *A telles enseignes que*, Tellement que, la preuve est que : *Je m'en souviens;* À TELLES ENSEIGNES QUE *vous étiez deux bons enfants.* (Le Sage.) *Nous ne lui avons seulement pas demandé s'il avait besoin de nos services. — Si fait, si fait,* À TELLES ENSEIGNES QUE *c'est lui qui m'a demandé de l'argent.* (Scribe.)

— s. m. Nom donné autrefois à l'officier porte-drapeau et à certains officiers des gendarmes du roi, des gardes du corps et des mousquetaires : *Acheter une charge d'*ENSEIGNE.

— Mar. *Enseigne de vaisseau* ou simplement *Enseigne*, Officier d'un grade immédiatement au-dessous de celui de lieutenant de vaisseau, et équivalent à celui de lieutenant en premier d'artillerie. ‖ *Enseigne auxiliaire*, Capitaine au long cours admis dans la marine de guerre pendant un certain temps, et faisant fonction d'enseigne. ‖ *Enseigne de port*, Officier de marine chargé de la police générale d'un port de commerce.

— Diplom. Sceau : *Signé des* ENSEIGNES *impériaux.*

— **Épithètes.** Déployée, flottante, ondoyante, voltigeante, noble, guerrière, belliqueuse, glorieuse.

— **Encycl.** Hist. et cout. Dans un livre intitulé : *Ce qu'on voit dans les rues de Paris*, livre plein d'humour et parfois aussi plein d'érudition, Victor Fournel s'écrie : « Quel est le flâneur savant qui nous donnera l'histoire des *enseignes;* qui écrira les diverses péripéties, les transformations successives, les périodes de progrès et de décadence par où elles ont passé? »

Bien d'autres curieux et chercheurs avaient, avant V. Fournel, exprimé le même désir, depuis Sauval et Sainte-Foix jusqu'au bibliophile Jacob et à M. Ed. Fournier. Il semble qu'après avoir, comme lui, décliné leur compétence en telle matière, tous ont jugé le problème insoluble.

Les savants, les archéologues, les antiquaires ont, de tout temps, regardé comme ne méritant pas d'occuper leur attention, voire d'attirer leurs regards, ces signes peints ou sculptés, parlants ou allégoriques, symboliques, énigmatiques même, et souvent saugrenus, que placent sur leur enseigne MM. les boutiquiers.

Que l'on consulte toutes les bibliographies, depuis celle de M. Brunet jusqu'à celle de M. Ferdinand Denis, on n'y trouvera pas l'indication du plus petit bouquin écrit *ex professo* sur les *enseignes*. Pourtant le sujet en vaut la peine et le philologue aussi bien que l'historien trouverait profit à l'étudier.

Nous n'avons pas la prétention de remplir la lacune que n'ont pu combler des érudits, des chercheurs de profession; nous allons seulement résumer ici, à propos des vieilles *enseignes*, ce que nous avons trouvé éparpillé dans un grand nombre de bouquins, et, à propos de celles d'aujourd'hui, le résultat de nos flâneries, comme dit V. Fournel, à travers les rues de Paris et de quelques villes de France ou de l'étranger.

L'histoire ne saurait dire à quelle époque

remonte l'usage des *enseignes*, pas plus qu'il ne lui serait facile de nous apprendre chez quel peuple cet usage s'introduisit d'abord. Tout ce que l'on sait, c'est que les *enseignes* ont une origine fort ancienne. A Rome, elles se composaient assez souvent d'un tableau peint à la cire rouge et représentant un sujet en rapport avec la profession ou la marchandise qu'elles annonçaient. Les bouchers suspendaient leur viande, parée de rameaux de myrte ou de bruyère; les crémiers avaient une vache peinte; les marchands de vin, deux hommes portant une amphore; les maîtres d'armes ou *lanistes*, un combat de gladiateurs, etc. Parfois, c'était quelque animal fabuleux ou une arme étrangère rappelant une victoire des Romains, telle que le fameux bouclier cimbre. On sait que Marius, après sa victoire sur ces barbares, avait fait ciseler sur son bouclier la figure d'un Gaulois tirant la langue, image populaire à Rome dès le temps de Torquatus, et qui servit ensuite d'*enseigne* à diverses catégories de marchands. On a retrouvé aussi à Pompéi de petits bas-reliefs en terre cuite ayant servi d'*enseignes*.

Pourquoi les auteurs grecs et latins ne nous parlent-ils pas des *enseignes* d'Athènes et de Rome? On aimerait à savoir celle que portait (car il en portait une) le cabaret où Socrate allait au milieu des portefaix du Pirée, des courtisanes du Céramique et des oisifs des jardins de l'académie boire du vin mêlé de miel. Pourquoi Aristophane ne nous l'a-t-il pas dit?

Pourquoi Horace ne nous a-t-il pas décrit l'*enseigne* de ce cabaretier Coranus, où il allait en compagnie d'Ovide, de Tibulle et de Properce? Et Cicéron, celle de ce Macula, dont il recommande le vin à son ami Lepta?

L'époque la plus riche en *enseignes* est le moyen âge. Toutefois, relativement à celles de Paris, on n'a aucun renseignement antérieur au XIIIe siècle, et c'est dans un document du règne de Philippe le Bel, le *Livre de la taille* (1272), qu'on en rencontre les premières traces.

Il faut rappeler tout d'abord que le numérotage des rues, ou plutôt des maisons, est fort récent. Avant que l'édilité parisienne prît cette détermination, chacun peut se figurer avec quelle difficulté un étranger, et même un Parisien d'un autre quartier, parvenait à découvrir l'habitation ou la boutique qu'il cherchait. Pour y réussir, il devait avoir recours à tous les indices topographiques : église, tour, porte, hôtel nobiliaire, four, etc. L'*enseigne* naquit alors et fut d'un puissant secours. Plus d'une rue même en prit le nom. Les rues de l'*Epée-de-bois*, de l'*Eperon*, du *Croissant*, de l'*Homme-armé*, de la *Femme-sans-tête*, de la *Licorne*, du *Plat-d'étain*, de l'*Arbre-sec*, du *Pot-de-fer*, de la *Harpe* et bien d'autres, reçurent leur dénomination d'*enseignes* représentant ces sujets divers. Il faut cependant faire une exception pour la rue de l'*Arbre-sec*, car, s'il est vrai que cette *enseigne* exista, elle avait été précédée d'un *arbre sec* véritable — lisez *potence* — planté au lieu dit la *Croix-du-trahoir*, qui correspond à la rue Saint-Honoré et à la fontaine qui en forme l'angle.

Mais l'histoire de l'*enseigne* ne devient *officielle* que vers le milieu du XVIe siècle. Une ordonnance de Moulins, de 1567, prescrit à ceux qui veulent obtenir la permission de tenir auberge, de faire connaître au greffe de la justice des lieux leurs nom, prénoms, demeurances, *affectes* et *enseignes*.

Les curieux peuvent donc, dès cette époque, trouver au greffe de la justice, dans les archives municipales, dans les actes de tabellionage, ample moisson d'*enseignes*.

C'est ce qu'a fait Charles Nodier dans ses *Echantillons curieux de statistique*, mais en s'attachant seulement à celles des cabarets de Rouen, dont le parlement avait interdit l'entrée aux habitants de la ville, défendant à ceux qui les tenaient ouvertes d'*asseoir* désormais *aucun homme du lieu*.

L'*enseigne*, laissée tout d'abord au libre arbitre de chacun, fut, par un édit de Henri III, daté de 1577, décrétée d'utilité publique en ce qui concernait les aubergistes. Jusque-là, ces industriels se bornaient à accrocher au-dessus de la porte de leur établissement, au bout d'une perche, un bouquet de feuillage ou de fougères : de là le mot de *bouchon*, qui sert encore aujourd'hui à désigner un cabaret de chétive apparence.

Les diverses branches de commerce ne se laissèrent pas distancer par les hôteliers, et alors commença cette rivalité des *enseignes* qui forme un côté si curieux de notre histoire anecdotique. Chacun s'efforçant d'attirer l'attention de préférence au voisin, ce fut à qui imaginerait les sujets les plus singuliers, les plus bizarres, les plus capables de frapper l'esprit des passants. Quelquefois l'*enseigne* était pour ainsi dire parlante. Ainsi le gantier plaçait au-dessus de sa boutique un gant rouge gigantesque; le bottier une botte, digne du maréchal de Bassompierre buvant à la santé des treize cantons suisses; l'armurier, un mannequin cuirassé, etc., etc. Il fallut qu'en 1666 un arrêt du conseil intervînt, fixant les dimensions de l'*enseigne*, et en soumettant le changement ou la pose, avec ou sans potence, à un droit de voirie de quatre livres. Mais donnons, avant de poursuivre cet historique, quelques échantillons de l'esprit de nos ancêtres.

Il y a à peine un siècle, il n'était pas rare de trouver dans une *enseigne* le bon mot, le rébus, la pointe et l'épigramme réunis. On voyait en effet les *enseignes* suivantes :

A la roupie (une roue et une pie); *A l'assurance* (un A dessiné au dessus d'une anse); *A la vieille science* (on voyait une vieille femme sciant une anse); *Au puissant vin* (un puits dont on tirait de l'eau, c'est-à-dire un puits sans vin); *Au bout du monde* (un globe, représentant la terre, surmonté d'un bouc); *Au bon coing* (*enseigne* de marchand de vin établi à un coin de rue, représentant un coing; il reste encore à Paris quelques échantillons de cette *enseigne*); *A l'épiscié* (un épi scié, *enseigne* calembour de l'épicerie); enfin *Au saint Jean-Baptiste* (*enseigne* du marchand de toiles, représentant un singe en batiste, c'est-à-dire un singe orné d'un col et de manchettes), etc., etc.

Chacun connaît les images d'Epinal intitulées : *Crédit est mort*, *mon oie* (monnaie) *fait tout*. Un cordonnier de la rue Saint-Jacques avait pour *enseigne* un tableau représentant un passant étendant la main droite sur une paire de chaussures neuves, tandis que sa main gauche essayait de s'emparer d'une oie grasse qui fuyait sous la table. Au-dessous on lisait :

Si tu prends les souliers, laisse au moins
là mon oie (la monnoie).

Venaient enfin les *enseignes* auxquelles présidait le caprice le plus extravagant, dans l'unique but, nous le répétons, de frapper plus encore qu'à l'aide d'un rébus ou d'une épigramme l'esprit des passants. Ainsi, il y eut : l'*Ane qui joue de la vielle;* le *Chat qui pêche;* le *Chat qui pelote* (illustré par Balzac); la *Chèvre qui danse* (*enseigne* que Victor Hugo a traduite au naturel et mise en scène dans sa *Notre-Dame-de-Paris*); la *Truie qui file*, ressuscitée récemment par un marchand de comestibles de la rue Saint-Antoine, et que l'on retrouve à Lyon et à Dijon. Un souvenir tragique, au dire de M. Amédée de Ponthieu, se rattache à cette *enseigne*, ou plutôt lui donna naissance : « En 1466, un pauvre diable de charlatan, nommé *Grillet* Soulart (un nom prédestiné comme on va le voir), donnait chaque jour, sur la place de Grève, deux représentations burlesques qui attiraient tout le populaire de Paris. Il avait dressé une truie à s'asseoir sur son derrière, à tenir une quenouille d'un pied et à manier un fuseau de l'autre. Assurément un pareil tour d'adresse ne pouvait être que l'œuvre du démon, sans l'intervention duquel l'homme le plus patient et le plus habile n'en serait jamais venu à bout. Aussi les juges de la prévôté de Paris le condamnèrent-ils à être brûlé vif, avec sa truie, en place de Grève, lieu ordinaire de ses représentations diaboliques, ce qui fut exécuté incontinent. »

Ajoutons, pour achever d'éclairer les Saumaise futurs, que l'idée bizarre de la *Truie qui file* paraît avoir fait partie, au moyen âge, des allégories en usage chez nos savants et si originaux sculpteurs et architectes de cathédrales; entre autres exemples, le portail de l'ancienne cathédrale de Saint-Pol de Léon, et le portail de la cathédrale de Chartres présentent l'emblème de la *Truie qui file*, qui paraît symboliser la Terre, cette grasse et féconde mère commune, sans cesse en activité et en travail pour amener à bonne fin toutes ses productions.

Quelques savants ont imaginé une autre explication, basée notamment sur ce que la ville de Chartres, où l'idole symbolique s'étale dans toute sa splendeur, était jadis la capitale du druidisme des Gaules. Suivant eux, le porc ou la truie, ayant été pour ainsi dire les armes parlantes des druides, et cet animal symbolisant la terre, on a voulu, à l'époque chrétienne, ridiculiser par la *truie qui file* un culte matériel.

Une autre *enseigne* longtemps en vogue, et dont on retrouve encore, même à Paris, mais surtout en province, un certain nombre d'échantillons, c'est celle du *Signe de la croix*. Cette enseigne, qui remonte, dit-on, à l'époque de la Ligue, et qui était une sorte de signe de ralliement pour les affiliés, représentait un cygne, dont la tête ou le corps était surmonté d'une croix blanche, rouge ou noire. Parfois le cou du cygne s'enlaçait autour de la croix plantée en terre.

L'*enseigne* du *Lion d'or*, encore très-fréquente chez les aubergistes, formait également un calembour significatif : elle représentait quelquefois un voyageur couché et endormi : *au lit on dort*. Mais l'effigie dorée du roi des animaux tenant une boule sous sa patte droite a prévalu.

Puisque nous en sommes au chapitre des hôtelleries et des auberges, ajoutons qu'avec le *lion d'or* les *enseignes* préférées de messieurs les taverniers d'autrefois étaient les suivantes : *Au soleil levant*, *Au soleil d'or*, *Au grand cerf* (le passage de ce nom, à Paris, a pris son nom d'une *enseigne* voisine), *A la galerie d'argent*, *Au croissant*, *Au chariot d'or*, *Au cheval blanc*. Cette dernière *enseigne* était accompagnée ordinairement de la phrase traditionnelle : *Ici on loge à pied et à cheval*, phrase que les aubergistes lettrés remplaçaient par ce distique :

Tout passant peut ici s'ébattre,
Qu'il ait deux pieds, qu'il en ait quatre.

Enfin, qui ne se rappelle le *Veau qui tette* et la *Pomme de pin*, ces cabarets à jamais célèbres, auxquels le *Grand Dictionnaire* a consacré des articles spéciaux? Qui sait si leur *enseigne* seule ne les a pas préservés de l'oubli?

Parmi les imprimeurs, la maison Didot, quai des Augustins, avait pour enseigne : *A la Bible d'or;* celle de Nivelle, rue Saint-Jacques, *Aux cigognes;* d'autres avaient un griffon portant une devise; d'autres un arbre, etc., etc., etc.

Les saints adoptés comme patrons par divers corps d'états leur servaient également d'*enseignes*. Saint Crépin, patron des cordonniers, saint Marcel avec son dragon, saint Denis portant sa tête dans ses mains, saint Michel monté sur le dragon, sont, au point de vue qui nous occupe, les images les plus populaires. Puis venaient les enseignes religieuses : *A l'image Notre-Dame*, *A Notre-Dame des Sept-Douleurs, de Pitié, des Rosiers; A Notre-Dame des champs; A la chaste Suzanne, Aux patriarches, A la Vierge d'airain, A Moïse, Au buisson ardent, Aux noces de Cana, A l'arche de Noé, A l'échelle de Jacob, A l'agneau pascal, Au fort Samson, A la descente du Saint-Esprit.* Le diable fournissait aussi son contingent : *Au secret du diable* (cette *enseigne* vient d'être reprise avec succès par les fabricants d'allumettes chimiques), *Au château du diable, A la corne du diable, A la marmite du diable.* Les enseignes mythologiques allaient de pair : *A la fontaine de Jouvence, Aux travaux d'Hercule, Aux Danaïdes, Au jugement de Pâris, Aux trois Grâces, A la toison d'or, A la boîte de Pandore, Aux forges de Vulcain* (cette *enseigne*, avec tableau, dont nous parlerons plus loin, s'étale encore près du boulevard de Sébastopol, non loin du quai), *Au tonneau de Bacchus, Au centaure, A l'éducation d'Achille* (visible rue des Lombards), etc.

Les *enseignes* littéraires ou légendaires n'étaient pas moins en vogue : *A la marmite de Gargantua, A Grandgousier, A Gargamelle, Aux moutons de Panurge, Aux quatre fils Aymon, Au moine bourru, Au cheval Bayard.* Suivant la tradition, le *moine bourru* parcourait les rues pendant la nuit et tordait le cou aux curieux imprudents qu'il rencontrait; d'autres fois, il brisait les portes et les vitres, comme un écolier tapageur. Le *cheval Bayard* était le cheval du célèbre Renaud de Montauban, lequel refusa toujours de le vendre à l'empereur Charlemagne, quelques trésors que l'illustre monarque lui en offrît.

Sous Louis XIV, l'*enseigne* devient purement facultative, et l'ordonnance de 1693 permet aux hôteliers de mettre, pour la commodité publique, telles *enseignes* que bon leur semblera, avec une inscription contenant les qualités portées par leurs lettres de permission. Enfin, le 17 septembre 1761, paraît une ordonnance du lieutenant de police de Sartines, enjoignant à toute personne qui se sert d'*enseignes* de les faire appliquer en forme de tableaux contre le mur des boutiques ou maisons, de telle sorte qu'elles n'aient pas plus de quatre pouces de saillie. C'est qu'à cette époque les *enseignes* étaient suspendues au bout d'une longue potence de fer, et ce n'était pas sans terreur que les passants voyaient se balancer sur leurs têtes un gant de bois trop grand pour la main du colosse de Rhodes, une botte dans laquelle aurait pu se cacher non-seulement le petit Poucet, mais encore et facilement ses sept frères; et dans les jours d'hiver, quand le vent s'engouffrait dans ces rues étroites et sombres, entrechoquant ces innombrables *enseignes* de tôle, on aurait dit, rapporte Dubreuil, un ouragan déchaîné à travers une forêt.

Nous venons d'esquisser à grands traits, d'après ce que nous savons, du moins, l'histoire de l'*enseigne*. Arrêtons-nous maintenant plus spécialement devant quelques-unes, que nous n'avons fait que citer en passant, et d'abord devant celles qui ne sont ni plus ni moins que des œuvres d'art.

Rue aux Fèves se trouvait un bas-relief représentant la *chaste Suzanne*. Cette chaste Suzanne aux contours arrondis, aux extrémités allongées, gracieuse, et si délicate qu'on se prenait à la plaindre en la voyant toute nue exposée au vent et à la pluie, cette Suzanne, disons-nous, est d'une perfection de style achevée. Qui a fait cela? Celui qui, de son ébauchoir enchanteur, a donné la vie aux nymphes de la fontaine des Innocents, Jean Goujon lui-même. Aujourd'hui, cette statue se trouve dans la galerie d'un amateur. Dans la même rue, au n° 2, on remarquait une gerbe délicatement fouillée dans la pierre et qui datait du XVIe siècle; c'était l'*enseigne* d'un boulanger.

Dans la rue du Dragon, au n° 24 et sur la porte d'un marchand de fer, on lit : *Au fort Samson*, et l'on peut admirer à cet endroit un médaillon de faïence émaillée représentant Milon de Crotone; il est du XVIe siècle.

De la même époque on voit, rue du Four-Saint-Germain, 67, une fort jolie sculpture : la *Fontaine de Jouvence*.

Beaucoup de nos lecteurs connaissent la grande toile représentant Vulcain et Vénus, qui sert d'*enseigne* aux *Forges de Vulcain*. Quel en est l'auteur? se demande V. Fournel. Est-ce un grand prix de Rome s'exerçant à un pastiche de Prudhon? un lauréat de l'Ecole des beaux-arts tombé, de chute en chute, de la grande peinture académique à la décoration des boutiques? ou bien ne serait-ce qu'un de ces honnêtes barbouilleurs dont la brosse ardente et naïve jette sur la toile, sans nul souci académique, des créations saisissantes d'originalité et de fantaisie pittoresque?... La toile fantaisiste ne porte pas de signature.

En revanche, il porte bien le nom de son auteur, de Géricault, le *cheval blanc* que l'on voit sur la porte d'une auberge, aux environs de Paris. On rapporte que Le Caravage peignit, lui aussi, une *enseigne* de cabaret, un jour qu'il n'avait pas d'argent pour payer son écot. Hogarth a fait également des *enseignes* avant de peindre les *Comédiennes ambulantes*, et Watteau aussi, et aussi Horace Vernet.

Un jour, le peintre de la volupté, si ce n'est de l'amour, et peut-être le plus fidèle historien de ce siècle à poudre, à mouches, à paillettes et à talons rouges, Watteau, peignit l'*enseigne* d'une marchande de modes du pont Notre-Dame, une *enseigne* toute reluisante, brillante, miroitante, éblouissante comme le fond d'un kaléidoscope, où il avait jeté :

. . . . . des bijoux, des colliers, des merveilles,
Des ceintures de moire aux ondoyants reflets,
Des tissus plus légers que des ailes d'abeilles,
Des festons, des rubans à remplir des corbeilles,
Des fleurs à payer un palais.

La marchande de modes fit vite fortune, tant mieux; mais tant pis que nous ne sachions pas où peut être cachée l'*enseigne* de Watteau, dont nous n'avons plus que la gravure.

Le peintre du *Départ de Cythère* a fait aussi une autre *enseigne*. M. Charles Blanc, dans sa magnifique *Histoire des peintres*, va nous raconter à quelle occasion : « ... Watteau eut encore pour amis l'abbé Fraguier, amateur fort érudit, l'abbé Haranger, chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois, et Gersaint, fameux marchand de tableaux de Paris. C'est lui, le plus intime ami de Watteau, qui nous a laissé la plupart des détails dont se compose l'histoire connue de l'artiste. Gersaint n'était pas un simple marchand de tableaux : il savait tenir la plume, et ses *Catalogues*, aujourd'hui si rares, si recherchés, renferment d'excellentes appréciations, des notices curieuses touchant les artistes, de bonnes annotations sur la qualité, le nombre et les aventures de leurs tableaux. Passionné pour les peintures de Watteau, il ne manquait pas une occasion de vanter les œuvres autant qu'il aimait l'auteur, et, à son tour, Watteau lui ouvrait tout son cœur et tout son talent. Un jour, le peintre eut l'idée de faire une *enseigne* pour son ami le marchand; il y représenta une longue galerie fuyant en perspective, remplie de visiteurs et de tableaux, figures animées regardant des figures peintes. Le style des différentes écoles était si parfaitement imité, qu'on reconnaissait au premier coup d'œil les Véronèse, les Poussin, les Ruysdaël, et l'enfoncement était rendu avec tant d'illusion, que l'amateur passait par la galerie de l'*enseigne* pour entrer dans la boutique de Gersaint. A peine la toile fut-elle exposée que les passants s'arrêtèrent, les connaisseurs accoururent; ils se disputèrent un gai chef-d'œuvre que l'esprit avait dicté, qu'avait inspiré la reconnaissance, et, bientôt descendue, l'*enseigne* trouva sa place dans le cabinet de M. de Julienne, d'où elle passa depuis à l'étranger. »

Paulo minora canamus, et notons encore quelques *enseignes* plus ou moins artistiques, à coup sûr n'appartenant ni à Watteau ni à Jean Goujon. Rue de Paris, dans le faubourg du Temple, on peut voir sur la porte d'un marchand de vin une *enseigne* sculptée avec goût, avec coquetterie, même un peu maniérée : c'est un bosquet avec un pavillon dans le fond; sur le premier plan, une dame à panier et à vertugadin écoute en minaudant les serments d'amour d'un jeune gentilhomme, tandis que, cachée par un tronc d'arbre et ne montrant que son minois curieux et mutin, une Marton, sans doute, écoute les confidences, se promettant bien d'en faire son profit, l'heure venue.

Rue de Fourcy, au-dessus de la porte d'un épicier, on remarque, sculpté en bosse, un petit bonhomme aiguisant un couteau, ou plutôt ne l'aiguisant pas, car d'une main il tient un verre et de l'autre une bouteille; pendant ce temps, son pied, posé sur la bascule de son instrument à repasser, en fait tourner la meule, et celle-ci continue à recevoir un filet d'eau qui s'échappe d'un petit trou fait à l'extrémité d'un énorme sabot. Ce petit bonhomme à tricorne et à queue, à culotte courte et à souliers à boucles, cette meule, ce sabot, tout cela est vraiment très-original, très-vivant. Au-dessous du bas-relief, on lit : *Au gagne-petit*.

Notons enfin, pour terminer la nomenclature des *enseignes* artistiques : avenue Victoria, une toile très-largement et très-heureusement brossée, représentant un pierrot invitant les passants à entrer dans le café auquel il sert d'*enseigne;* rue de la Gaîté, un bas-relief, au-dessus de la porte d'un café, très-habilement sculpté, très-franc à la fois et très-fin : ce sont trois petits Amours jouant au billard.

Quelques *enseignes* ont leur légende. Rue de la Grande-Truanderie, un boulanger arrête les curieux par cette *enseigne : Au puits d'amour.* Or voici l'histoire de ce puits. Au temps de la féodalité, les seigneurs, sans doute pour tenir le peuple, les manants à merci, avaient la haute main sur les fours